



## NEWSLETTER Mai 2021

*Fleurieu*  
www.fleurieuxurlorbresle.fr



### Le mot du Maire



*Chères Fleurinoises et chers Fleurinois,*

*Après 18 mois d'une vie « entre parenthèses », les beaux jours sont enfin le symbole d'une embellie et des retrouvailles !*

*Nous avons franchi chacune des étapes du déconfinement, la majeure partie d'entre nous a pu se faire vacciner, notamment les plus fragiles, et nous allons donc pouvoir reprendre cette vie familiale et sociale qui nous a tant manqué.*

*Notre Centre-Bourg rénové est prêt à accueillir nos prochains événements et festivités et je peux vous assurer que toutes les équipes municipales et communales sont impatientes de relancer le dynamisme de notre vie de village. De nombreux événements sont d'ailleurs déjà programmés comme la réouverture du Chouette Bar, la fête de la Saint Jean dans un format inédit, le feu d'artifice du 14 Juillet, ou encore le Hope Sound Festival de fin Août dans le parc du Chêne, et je sais pouvoir compter sur la dynamique associative des Fleurinois pour compléter largement cette première programmation.*

*Nous avons également des rendez-vous importants en cette saison : sur le plan démocratique avec les prochaines élections régionales et départementales des 20 et 27 Juin, mais également sur le plan environnemental avec une responsabilité & une vigilance collectives nécessaires en matière de consommation de l'eau et de lutte contre les invasifs (moustique tigre, Frelons asiatiques notamment).*

*Enfin, nous avons dû commémorer la victoire du 8 mai 1945 à huis-clos et j'ai tenu à vous en rendre compte en image pour vous y associer pleinement.*

*J'ai hâte de nous retrouver et je sais cette attente partagée, alors à très vite et bonne lecture,*

*Diogène Batalla*



**A vos agendas ! Les élections régionales & départementales se dérouleront les 20 et 27 Juin 2021.**

**Voter est un droit c'est aussi un devoir civique !**



# 3, 2, 1 ... Déconfinés !

## Notre Place du village est prête !

Notre nouvelle place du village « la Place des Deux Chouettes » est presque terminée et sera naturellement au cœur de nos prochaines festivités. Le mobilier urbain (*bancs, corbeilles*) a été installé et les travaux d'aménagement du futur bar vont pouvoir commencer.

La pharmacie doit prendre possession de ses nouveaux locaux à compter du 1er juin et de nouveaux professionnels de santé s'installent rue des Jardins afin de compléter l'offre de service aux Fleurinois :

- Mme CHARPENTIER Chrystel, sage-femme, conseillère en lactation, et gynécologie de prévention
- Mme MARTEL Elisabeth, psychomotricienne,
- Mme CARRETTE Maud, sophrologue et kinésologue, spécialisée en intégration neurosensorielle des réflexes archaïques.



## Les accès & zones de stationnement se préparent



Cela ne vous aura pas échappé, nos places de stationnement se parent de nouvelles couleurs : rouge pour un stationnement limité à une ½ heure et bleue pour un stationnement limité à 2 heures. Un arrêté de stationnement précisant les horaires et les jours entrera en vigueur le 1er juin prochain. Les disques de stationnement distribués avec le dernier bulletin municipal trouveront ainsi leur utilité.

## Le Chouette Bar est de retour !



Nous sommes nombreux à y avoir passé de très bons moments & à nous être languis de retrouver ce lieu de rencontre entre Fleurinois ! Ca y est, le Chouette Bar est de retour !

Alors évidemment, la contrainte réglementaire et sanitaire nous impose encore un cadre relativement contraint : ouverture uniquement de la terrasse extérieure (... *donc pas les jours de grand froid ou de pluie*) et une limitation à 40 personnes (*nous le savons ... c'est peu au regard du nombre de nos connaissances & amis dans le village !*).



Toute l'équipe du Chouette Bar compte sur nous pour reprendre le chemin du petit café quotidien, des sirops pétillants et autres breuvages festifs dans la joie, la bonne humeur et ...le respect des consignes sans lequel une fermeture administrative nous serait imposée ! Dès que la réglementation le permettra, les capacités d'accueil seront élargies naturellement.

**Horaires d'ouvertures à compter du 20 Mai : 7H30/13H les Lundis et Mardis, 7H30/14H et 17H30/20H30 les Jeudis et Vendredis et 8H/14H les Samedis & Dimanches. Alors à très vite !**

## La Médiathèque rénovée vous ouvre ses portes



Chouettes  
Lectures

Médiathèque de Fleurieux-Sur-L'Arbresle

Vous pouvez passer un bon moment dans son « Chouette » coin lecture ou emprunter quelques-uns de ses nombreux ouvrages.

Retrouvez les horaires sur le [site Internet](#) de la Commune ou prenez contact par téléphone au 04.74.26.99.33 ou par mail : [mediatheque@mairie-fleurieux.fr](mailto:mediatheque@mairie-fleurieux.fr).

## Et préparez-vous à un été festif !



Avec une fête de l'été dans un format inédit sur la commune le 25 Juin, une soirée de bal populaire et feux d'artifice le 13 Juillet, mais également un [festival caritatif](#) contre les violences intrafamiliales les 28 et 29 août 2021 dans le parc du chêne (*Appel à bénévoles pour le festival: contactez les organisateurs par mail à [gethopeasso@gmail.com](mailto:gethopeasso@gmail.com)*).



**Important :** toutes les associations Fleurinoises peuvent mettre à jour leur planning d'évènement en toute autonomie sur le site Internet de la Commune (mode d'emploi disponible sur le site dans [la rubrique Vie Associative](#)).



## Environnement

### Vigilance sécheresse



La préfecture du Rhône a pris un arrêté pour placer l'ensemble des nappes d'eaux souterraines du département du Rhône et de la Métropole de Lyon en situation de vigilance sécheresse. En effet, la recharge hivernale 2020/2021 n'a pas été suffisante pour rétablir une situation normale après 5 années caractérisées par un déficit pluviométrique continu.

La mise en place de la situation de vigilance des eaux souterraines du département a pour objectif d'alerter sur la sensibilité de la ressource en eau et d'inviter les usagers – *particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités* – à une utilisation économe de l'eau.

Quelques exemples de bons réflexes pour contribuer à l'effort collectif :

- **A la salle de bain :** couper l'eau pendant le rasage, le lavage des mains ou des dents, équiper les robinets de réducteurs de débit, privilégier la douche au bain, ou encore installer une chasse d'eau à double commande,
- **Au jardin :** utiliser un système d'arrosage goutte à goutte ou un tuyau poreux, disposer du paillage autour des cultures afin de retenir l'humidité, arroser le soir afin d'éviter l'évaporation due au soleil, ou encore installer un système de récupération des eaux de pluie,
- **Pour laver les voitures,** aller en station, le nettoyage haute pression consomme trois fois moins d'eau !

### Règles de bon voisinage !

En cette période de reprise de la vie extérieure, il n'est jamais inutile de rappeler quelques principes simples pour entretenir des relations de bon voisinage :

- Les travaux qui nécessitent des appareils bruyants tels que tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse... sont autorisés de 8H à 12hH et 14H à 19H les jours ouvrables et interdits les dimanches (*sauf de 10H à 12H*) et jours fériés (*idem*), ainsi que la nuit (*22H à 7H*),
- Les feux pour la destruction des branchages et déchets divers sont interdits et sont susceptibles de conduire à une verbalisation. Les inconvénients subis par le voisinage et les risques qui pourraient en résulter (*fumées, odeurs, accidents, incendie, ...*) représentent un trop grand danger.
- Enfin, chacun se doit de lutter contre les principales espèces invasives sur sa propriété :

L'Ambroisie



La renouée du Japon



Le Moustique Tigre



## Lutte contre le Frelon asiatique



Le frelon asiatique est une menace pour les abeilles dont il se nourrit et qui n'ont pas de moyen de défense, il est légèrement plus petit que le frelon commun et, autre différence, il est noir et jaune orangé avec des pattes noires et jaunes.

Il est important de les différencier car le frelon commun est une espèce très utile qu'il ne faut pas détruire, c'est pourquoi la commune de Fleurieux a acquis 3 pièges sélectifs positionnés dans un premier temps à l'école du Chêne, en proximité du cimetière, et au cœur des points d'eau agricoles du centre de la commune.



## Fleurieux d'hier & de demain ...

### Cérémonie du 8 Mai :



Le 8 mai 1945, les Alliés remportaient la victoire sur l'Allemagne nazie, signant ainsi la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis, la date est entrée dans l'Histoire et nous mettons un point d'honneur à célébrer cet événement chaque année, et ce, même par temps de pandémie mondiale.

Ainsi, pour la deuxième année consécutive, la célébration du 8 mai 1945 s'est adaptée à la situation sanitaire liée au Covid-19 et s'est déroulée à huis-clos. Mme Karine Bouchet (*Première adjointe*) et Mr Colent (*Adjoint*) ont déposé une gerbe en hommage à nos anciens combattants.



### Prochainement, un Crématorium sur la commune :

Le Crématorium sera localisé derrière le cimetière de l'Arbresle et situé sur la commune de Fleurieux. Sa construction devrait débuter dans quelques mois avec une perspective d'ouverture courant 2023. Il répond à un besoin de la population sur le bassin de l'ouest lyonnais pour offrir une prestation adaptée aux souhaits des défunts et aux personnes endeuillées par la perte d'un être cher.

Suite à une procédure de délégation de service public de plusieurs mois, l'opérateur en charge de la construction a été proposé au conseil municipal qui a conforté le choix de la commission : Il s'agit de la société CLAREA, spécialisée et gestionnaire de crématorium.



## Informations utiles

### La sécurité au quotidien avec un DICRIM actualisé !



**Le savez-vous ?** Les risques majeurs sont identifiés et cartographiés régulièrement et vous pouvez les consulter dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (*DICRIM*) dont la dernière version est disponible sur le site Internet de la Mairie. Il contient les données nécessaires à l'information des citoyens : connaissance des risques naturels et technologiques locaux, et mesures de sauvegarde en cas de danger. **Un document à lire et partager en famille !**

### Elections départementales et régionales :

Elles se dérouleront : le dimanche 20 juin pour le 1er tour, et le dimanche 27 juin pour le second tour. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à l'Espace François Baraduc (*salle polyvalente*) et depuis le 6 avril, vous avez la possibilité de faire une procuration en ligne sur le site : [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) (*les procurations papier restent valables*).

Appel à bénévoles pour tenir les bureaux de vote : merci de contacter la Mairie ([administration@mairie-fleurieux.fr](mailto:administration@mairie-fleurieux.fr))



